



Brullioles



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2018

Réhabilitation de l'école

Monsieur Damien LAGRANGE, architecte, présente à l'assemblée différents projets de réaménagements intérieurs des locaux de l'école avec pour principal objectif de descendre la classe des CM au 1^{er} étage.

Il avait été envisagé de récupérer l'espace de la cour intérieure nord pour créer un espace couvert par une verrière. Mais devant le peu de surface exploitable (38 m² seulement), il est demandé à l'architecte d'étudier la possibilité de construire un préau qui empiéterait sur le jardin et un peu sur la cour actuelle, en s'intégrant avec l'architecture du bâtiment de l'école.

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

- Monsieur le Maire présente à l'assemblée la délibération du Conseil Communautaire en date du 9 janvier 2018 portant modification des compétences et statuts de la CCMDL à compter du 1^{er} janvier 2018. En effet, suite à l'entrée des communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, St Denis sur Coise, Viricelles, Virigneux et Sainte Catherine dans l'EPCI, l'extension du périmètre nécessite de préciser pour ces 8 communes supplémentaires les compétences exercées.
- La commune de Brullioles décide d'adhérer à un groupement de communes de la CCMDL pour établir un audit de tous les contrats d'assurances existants.

Le coût total de cette prestation sera de 20 160€ TTC et représentera pour la commune de Brullioles, au prorata de sa population, la somme de 589 € TTC.

Adressage

Les élus retiennent l'entreprise ROCHETAILLEE pour la fourniture des poteaux, des plaques de rues et des plaques de numéros pour la somme de 9 836 € HT. Ils choisissent aussi la forme des plaques, leurs couleurs et leurs éléments typographiques.

Une réunion publique de présentation à la population de cette démarche d'adressage communal sera organisée le vendredi 30 mars 2018 à 21h, à la salle des fêtes, en présence des services de la Poste en charge de ce dossier.

Ensuite, viendra la phase concrète d'installation de la signalétique avec la pose des plaques et des numéros, puis administrés et partenaires institutionnels seront ensuite informés des changements opérés.

Jeux de boules

Les armoires de commandes de l'éclairage des terrains de jeux de boules n'étant plus aux normes, le conseil municipal décide de procéder à leur changement et acceptent le devis d'Eiffage Energie pour un coût de 3 422 € HT.

Délibérations diverses

Le conseil municipal adopte plusieurs délibérations afin de régler des factures en section d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 et pour verser à la coopérative scolaire la subvention annuelle de 1 900 €, aide financière nécessaire dans le cadre de la classe verte.

Mutuelle communale

La mutuelle communale est une mutuelle comme les autres, sauf qu'elle est négociée pour tous les habitants de la localité sans obligation d'adhésion. Le principe de cette assurance santé est simple. Il se base sur l'effet de groupe. Ce sont les municipalités qui font le choix de mettre en place cette nouvelle formule et de la promouvoir, dans le but de

permettre aux administrés de bénéficier de la couverture santé adaptée. L'idée est surtout de payer une cotisation moins élevée.

Les élus ont décidé d'effectuer plusieurs démarches auprès de différents assureurs santé et mutuelles. L'objectif est de sélectionner la compagnie d'assurance qui propose le meilleur ratio (cotisation / prise en charge). La municipalité n'est ni souscripteur du contrat ni assureur et ni financeur, elle joue seulement le rôle d'initiateur et sa responsabilité ne peut être engagée.

L'adhésion à la mutuelle communale est ouverte à tous. La domiciliation des adhérents est le seul critère retenu ; ils doivent obligatoirement résider sur le territoire de la commune.

Manifestations à venir

Février 2018		Mars 2018	
Jeudi 8	Cinéma « Hallu'ciné »	Vendredi 2	Passage du Livre d'Or Classes en 7 aux Classes en 8
Jeudi 22	Cinéma « Hallu'ciné »	Jeudi 8	Cinéma « Hallu'ciné »
Samedi 24	Repas de la société de Chasse	Vendredi 9	La Troupe du Pothu
Dimanche 25	Thé dansant du Comité des Fêtes	Samedi 10	Représentations théâtrales
		Dimanche 11	
		Vendredi 16	La Troupe du Pothu
		Samedi 17	Représentations théâtrales
		Dimanche 18	

FERMETURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de la mairie sera fermé
**le mardi 27 février 2018, le mardi 6 mars 2018,
le vendredi 9 mars 2018 et le mardi 13 mars 2018**

Distribution du Compte rendu du Conseil Municipal

Afin de réduire la consommation de papier lors de l'impression du compte rendu du Conseil Municipal, nous sollicitons toutes les familles afin qu'elles nous transmettent leur adresse mail pour simplifier la diffusion de ces comptes rendus. Merci d'envoyer vos coordonnées sur l'adresse mail de la commune mairie@brullioles.fr

Achat groupé de fuel

Vous avez **jusqu'au samedi 17 février** pour passer auprès du secrétariat votre commande fuel normal ou de fuel grand froid.

Le fournisseur retenu se chargera de contacter directement les personnes inscrites afin de convenir d'un rendez-vous de livraison dans le créneau des dates mentionnées ci-dessous. Le règlement s'effectuera au comptant à la livraison et directement entre la société et le client sans intervention de la mairie.

Dernier délai pour déposer les commandes	Consultation des fournisseurs, commande et confirmation du prix par mail	Livraison
Samedi 17 février	Mardi 20 février	Entre le 21 et 23 février

La prochaine commande aura lieu en juin 2018.